

CERREQ

Bref

BULLETIN DE RECHERCHE

MAI 1993

SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

87

LA POPULATION ACTIVE EN 1990 : PLUS DIPLOMÉE, PLUS TERTIAIRE, PLUS FÉMININE

Le niveau de diplôme de la population active augmente sensiblement entre les deux derniers recensements. En 1990, elle compte un tiers de non-diplômés contre la moitié huit ans auparavant. Le niveau requis pour occuper un emploi s'élève, en particulier pour les jeunes cadres. Le recours aux diplômés est général dans les entreprises et limite, dans certains secteurs, les possibilités de promotion interne. Les diplômés de l'enseignement supérieur, de plus en plus nombreux, se diffusent dans presque toutes les professions, notamment dans le secteur tertiaire dont la progression est remarquable. Les femmes diplômées ont bénéficié de ces évolutions mais les moins bien loties sont encore plus exposées au chômage que leurs homologues masculins.

UNE POPULATION ACTIVE TOUJOURS PLUS DIPLOMÉE

Entre 1982 et 1990, dates des deux derniers recensements, la population active augmente de 190 000 personnes par an. L'accroissement des effectifs s'accompagne d'une élévation des niveaux de diplôme.

■ Départ plus précoce des générations moins formées.

Entre les deux recensements, de 1982 à 1990, ceux qui ont cessé leur activité (une bonne part des 50 ans et plus de 1982), étaient sensiblement moins formés que leur successeurs. D'une part, le nombre de non-diplômés parmi les actifs de plus de 50 ans chute de près de un tiers. D'autre part, au sein de cette classe d'âge, le poids des diplômés de l'enseignement supérieur croît d'autant plus que ceux-ci prolongent plus souvent leur activité professionnelle au-delà de 60 ans.

Tableau 1

Les diplômes de la population active selon l'âge en 1982 et 1990

DIPLÔME \ AGE	16 - 29		30 - 49		50 et plus		Ensemble	
	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990
Aucun diplôme ou CEP	35,7	24,5	47,0	33,1	70,6	56,7	48,8	35,3
Brevet des collèges BEPC	9,4	8,2	6,0	8,4	5,6	7,0	6,9	8,1
CAP/BEP	31,2	38,5	22,4	27,2	9,7	16,4	22,2	28,1
Baccalauréat, Brevet de technicien	13,5	14,1	11,4	13,9	7,4	9,9	11,1	13,2
Diplôme universitaire de 1er Cycle, BTS, DUT, Diplômes des professions sociales ou de la santé	6,7	9,5	6,2	8,6	2,4	3,5	5,5	7,9
Diplôme universitaire de 2 ^e et 3 ^e cycle, diplôme d'ingénieur, d'une grande école, etc...	3,5	5,2	7,1	8,9	4,3	6,5	5,4	7,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, RP 1982 et 1990, traitements CERREQ
Champ : Actifs âgés de plus de 16 ans (hors apprentis)

Enfin, le taux d'activité des plus de 50 ans passe de 31,7% à 27,2% en raison de l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans et des pré-retraites. Ces départs accélérés accroissent mécaniquement le poids des tranches d'âge plus jeunes et plus diplômées (DUTAIIY).

■ Des jeunes de moins en moins nombreux mais de plus en plus diplômés.

Le nombre d'actifs de moins de trente ans régresse de 7% entre 1982 et 1990 mais si un sur trois était non diplômé en 1982, cette proportion n'est plus que de un sur quatre en 1990. Le niveau III (BTS-DUT notamment) est toujours l'objet d'une poussée remarquable ; la progression des effectifs de diplômés de niveau II et I (licence et plus) est proche de 38%.

■ Les non-diplômés vulnérables au chômage.

Quel que soit l'âge, l'écart en terme de formation se creuse entre les actifs occupés et les chômeurs : en 1990, un chômeur sur deux n'a pas de diplôme contre un actif occupé sur trois bien que les chômeurs soient en moyenne plus jeunes. Le niveau des diplômes des chômeurs progresse de façon beaucoup moins nette que ceux des actifs en emploi : la progression accélérée du niveau de formation des jeunes sortant du système éducatif ne cesse d'accentuer la mise à l'écart des non-diplômés (POTTIER).

intellectuelles supérieures" augmentent de 39%, les professions intermédiaires de 17%, les employés de 7%.

■ Professions : la diffusion étendue des diplômés de l'enseignement supérieur.

Toutes les catégories socio-professionnelles enregistrent une augmentation de leur taux de diplômés.

DÉFINITION DES NIVEAUX DE DIPLOME

La nomenclature utilisée pour apprécier les niveaux de diplôme est fondée sur les regroupements suivants :

- Aucun diplôme ou Certificat d'études primaires.
- BEPC, Brevet élémentaire ou Brevet des collèges.
- Diplôme de niveau V : Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou Brevet d'études professionnelles (BEP).
- Diplôme de niveau IV : Baccalauréat, Brevet professionnel ou de technicien, autre brevet (BEA, BEC, BEI, etc...).
- Diplôme de niveau III : Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DEST, DUT, diplômes des professions sociales ou de la santé.
- Diplôme de niveau II et I : Diplôme universitaire de 2ème ou 3ème cycle, diplôme d'ingénieur, d'une grande école, etc...

Certains tableaux (n°4 et 5) et développements s'appuient sur un indicateur de "taux de diplômés par CS". Il s'inspire d'une correspondance entre niveaux de formation et niveaux d'emplois, présente dans la nomenclature des niveaux de formation et de diplômes. Il est utilisé comme un moyen de lecture de la diffusion des diplômes dans les CS. Il ne faut donc pas lui attacher un caractère normatif consistant à mesurer le degré de réalisation de ce qui serait souhaitable.

PROFESSIONS ET SECTEURS : CONVERGENCE DES ÉVOLUTIONS.

Tableau 2
Les effectifs des secteurs en 1982 et 1990

Secteurs	Effectifs en 1982	Effectifs en 1990	Variation en %
Agriculture	1 754 600	1 269 120	- 27,7%
Industrie	7 261 920	6 639 912	- 8,6 %
Tertiaire dont :	12 246 180	14 139 816	+ 15,5%
Services marchands	3 966 260	5 134 392	+ 29,4%
Services non marchands	3 774 360	4 263 984	+ 13,0%
Ensemble	21 262 700	22 048 848	+ 3,7%

Source : INSEE, RP 1982 et 1990, traitements CEREC
Champ : Actifs occupés (hors apprentis)

L'évolution des catégories socio-professionnelles s'inscrit, pour une part, dans le sillage de l'évolution sectorielle. Ainsi, les agriculteurs sont 400 000 de moins en 1990. Les artisans-commerçants et chefs d'entreprise régressent de près de 100 000. Les ouvriers, qui constituaient encore en 1982 un tiers de la population active occupée, ne représentent plus que 29% de l'ensemble, après la perte de 460 000 emplois. Cela s'explique essentiellement par la baisse du nombre d'ouvriers non qualifiés (-15%) tandis que stagne celui des ouvriers qualifiés (-1%). En revanche, les "cadres et professions

En 1990, 2/3 des "cadres et professions intellectuelles supérieures" sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Le taux passe de 53% pour les plus de cinquante ans à 80% pour les moins de trente ans, attestant ainsi que presque tous les jeunes cadres sont diplômés de l'enseignement supérieur, et de plus en plus de niveaux I et II.

Dans les professions intermédiaires, la part des diplômés de niveau IV et plus s'élève de 53,2% à 58,8% entre 1982 et 1990 avec environ 25 % de bacheliers et autant de diplômés de niveau III.

Dans le même temps, la proportion d'employés détenant au moins le brevet passe de 53,9% à 66,4% et celle des titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme supérieur de 15,4 % à 19,9 % (de 23,5 % à 29 % parmi les moins de trente ans). L'effectif des jeunes titulaires d'un diplôme de niveau III parmi les employés augmente de 70% sur la période.

Les ouvriers restent la catégorie la moins diplômée bien que le taux de diplômés progresse de 29,4 % à 42,3 % : en 1990, quatre ouvriers sur dix sont titulaires d'un diplôme de niveau V (50% des ouvriers qualifiés et 26% des ouvriers non qualifiés) (BONNEAU).

Tableau 3
Les diplômés des CS en 1982 et 1990

C S	DIPLOME		Aucun diplôme ou CEP		Brevet des collèges, BEPC		CAP / BEP		Niveau IV		Niveau III		Niveau II et I		Ensemble	
	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990
Année	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990
Agriculteurs	77,4	61,6	3,2	6,2	13,5	19,8	4,7	9,7	0,7	1,9	0,5	0,8	100,0	100,0		
Artisans Commerçants Chefs d'entreprise	53,1	37,2	6,8	8,6	24,0	32,3	11,9	13,7	1,7	4,0	2,5	4,1	100,0	100,0		
Cadres et Professions intellectuelles supérieures	10,6	7,0	5,8	4,3	7,4	6,3	18,6	15,3	11,6	15,1	46,1	52,0	100,0	100,0		
Professions intermédiaires	20,4	13,0	8,0	8,2	18,4	20,0	24,4	27,4	22,0	24,9	6,8	6,5	100,0	100,0		
Employés	46,1	33,6	11,9	12,9	26,4	33,6	12,3	14,9	2,3	4,1	0,8	0,9	100,0	100,0		
Ouvriers	67,5	52,8	3,1	4,9	26,4	38,2	2,7	3,4	0,2	0,5	0,1	0,2	100,0	100,0		
Ensemble	48,1	33,5	6,8	8,0	22,2	28,2	11,3	13,8	5,8	8,4	5,7	8,1	100,0	100,0		

Source : INSEE, RP 1982 et 1990, traitements CERECQ
Champ : Actifs occupés (hors apprentis)

■ Industrie et tertiaire : mêmes tendances

En 1990, l'industrie reste globalement moins diplômée que le tertiaire : 39% des emplois de l'industrie sont pourvus par des non diplômés mais seulement 28% des emplois du tertiaire. Toutefois, ces proportions évoluent entre 1982 et 1990 dans des mesures proches : le déclin de l'une et l'expansion de l'autre se sont traduits par des effets similaires bien que les niveaux de diplômes sollicités pour les catégories socio-professionnelles diffèrent selon les secteurs.

Les effectifs ouvriers régressent de 15% dans l'industrie et progressent de 11% dans le tertiaire, dans l'une comme dans l'autre les C.A.P./B.E.P. restent de loin le pôle dominant (BÉDUWÉ).

Les employés de l'industrie, dont l'effectif régresse de 16%, sont toujours plus diplômés que ceux du tertiaire, dont l'effectif progresse de 10%. Dans l'industrie et les services non marchands, on observe une poussée des niveaux IV et III. Dans les organismes financiers et les assurances, c'est essentiellement le niveau III qui progresse. Dans les services marchands et le commerce, le niveau V reste un pôle important, toujours en développement, et le niveau IV s'étend : la catégorie des employés de commerce s'affirme comme un lieu d'insertion d'une partie des diplômés de niveau IV et recrute par ailleurs une proportion non négligeable de femmes jusque là inactives (AUDIER).

Les professions intermédiaires de l'industrie sont moins diplômées que celles du tertiaire. Y contribue largement le poids des agents de maîtrise, catégorie traditionnelle de promotion ouvrière. Mais dans l'industrie, les évolutions ont été plus rapides que dans le tertiaire : en 1990, 43,3% des professions intermédiaires de l'industrie sont titulaires du baccalauréat et plus (34,4% en 1982) et 64% de leurs homologues du tertiaire (déjà 60% en 1982). Dans l'industrie, les parts respectives des niveaux V et IV restent stables, c'est le niveau III qui enregistre la percée la plus importante (sa part passe de 10,5% à

Tableau 4
Taux de diplômés des CS dans les secteurs industriels en 1982 et 1990

C S	Taux de cadres diplômés (1)		Taux de P.I diplômés (2)		Taux d'employés diplômés (3)		Taux d'ouvriers diplômés (4)	
	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990
Année	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990
Industries agro-alimentaires	36,4	49,9	29	37,9	50,3	66,8	27,1	42,2
Production et distribution d'énergie	65,1	68,0	37,2	41,0	65,9	79,6	42,1	60,1
Industries des biens intermédiaires	50,1	57,0	33,7	42,0	61,2	77,2	28,3	42,0
Industries des biens d'équipement	57,3	67,6	39,5	49,5	59,5	75,9	34,9	48,2
Industries des biens de consommation courante	37,8	51,0	31,9	44,2	61,8	77,5	22,3	35,4
B T P	40,8	46,8	25,8	32,8	67,9	78,2	30,7	42,6
Ensemble des secteurs industriels	49,3	58,8	34,4	43,3	60,8	75,6	29,5	42,7

Source : INSEE, RP 1982 et 1990, traitements CERECQ
Champ : Actifs occupés (hors apprentis)

- (1) Taux de "cadres et professions intellectuelles supérieures" de niveaux III et plus.
(2) Taux de "professions intermédiaires" de niveaux IV et plus.
(3) Taux d'employés de niveaux brevet et plus.
(4) Taux d'ouvriers de niveaux CAP/BEP et plus.

17,8%). La progression du taux global de titulaires d'un diplôme de niveau V, dans le tertiaire, passe de 13,8% à 15,9%. Le niveau III progresse également, notamment du fait du recrutement important de jeunes diplômés.

Les effectifs de cadres augmentent dans l'industrie (+23%) et dans le tertiaire (+44%). L'une comme l'autre enregistre une poussée des diplômés de niveaux I et II qui deviennent majoritaires parmi les cadres. Dans l'industrie, le secteur de l'énergie reste en tête avec 68% de diplômés en 1990 tandis que les cadres du B.T.P. ferment la marche (46,8% de diplômés en 1990) mûs par un système de promotion davantage basé sur l'expérience que sur la certification scolaire. Dans le tertiaire, les services confirment un taux élevé de diplômés qui tient notamment au recrutement massif de jeunes à

Tableau 5
Taux de diplômés des CS dans les secteurs tertiaires
en 1982 et 1990

SECTEURS	C S		Taux de ca- dres diplômés (1)		Taux de P.I diplômées (2)		Taux d'em- ployés diplo- més (3)		Taux d'ou- vriers diplo- més (4)	
	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990
Année	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990
Commerce	40,3	51,8	30,0	38,3	51,4	68,9	31,0	44,5		
Transports et télé- communications	34,9	40,5	36,9	44,3	58,6	71,0	31,3	43,8		
Services marchands	63,2	72,0	62,2	66,8	51,1	64,8	32,5	42,1		
Location et crédit-bail immobiliers	36,5	54,8	41,9	45,8	41,8	53,6	N.S	N.S*		
Assurances	32,8	49,8	34,1	47,5	70,1	79,5	N.S	N.S		
Organismes financiers	38,5	52,7	51,2	64,2	79,7	87,2	N.S	N.S		
Services non marchands	72,6	79,6	74,8	76,4	48,5	59,9	29,1	42,3		
Ensemble des secteurs tertiaires	60,3	69,2	60,5	64,0	52,9	65,4	31,0	42,8		

Source : INSEE, RP 1982 et 1990, traitements CERECQ

Champ : Actifs occupés (hors apprentis)

* NS : non significatif

(1) Taux de "cadres et professions intellectuelles supérieures" de niveaux III et plus.

(2) Taux de "professions intermédiaires" de niveaux IV et plus.

(3) Taux d'employés de niveaux brevet et plus.

(4) Taux d'ouvriers de niveaux CAP/BEP et plus.

l'issue des universités et des écoles. Les organismes financiers, les assurances et le commerce semblent avoir modifié leurs critères de promotion récemment : le taux de diplômés parmi les cadres reste inférieur à celui des services mais a progressé très rapidement traduisant un appel aux diplômés pour alimenter la catégorie alors que jusqu'à la fin des années 70 jouait plutôt la promotion interne articulée à la formation continue (COSSALTER).

UNE NOUVELLE DONNE POUR LES FEMMES ?

Le développement de l'activité féminine et la progression du secteur tertiaire sont indissociables. La dernière période intercensitaire confirme la solidité de la corrélation. Entre 1982 et 1990, le nombre de femmes dans la population active occupée augmente d'un million, celui des hommes régresse de 120 000. Cette dissymétrie est l'un des phénomènes les plus marquants de la dernière décennie de l'emploi.

Aujourd'hui, les femmes représentent 42,4% de la population active occupée. Pourtant, le million de femmes supplémentaires n'a pas foncièrement transformé la mixité des professions. Plus de 850 000 femmes ont contribué au développement de catégories déjà très féminisées (dont : employées de la fonction publique : + 260 000, professeurs et professions scientifiques : +120 000, professions intermédiaires de la santé et du travail social : +130 000, personnel des services directs aux particuliers : + 130 000). Reste une minorité dont les effectifs en forte progression semblent témoigner de nouvelles orientations : le taux de féminisation augmente

sensiblement pour les professions libérales, les cadres de la fonction publique (deux catégories dont l'accès est conditionné par le niveau de diplôme), les cadres administratifs et commerciaux d'entreprises, les ingénieurs et cadres techniques d'entreprises. Les professions intermédiaires administratives et commerciales d'entreprises sont aujourd'hui plus féminisées que l'ensemble de la population active occupée.

Il est nécessaire de nuancer cette progression. Lorsque les femmes deviennent ingénieurs ou cadres techniques d'entreprises, elles sont souvent architectes, chimistes ou informaticiennes; elles sont en outre quasiment absentes du B.T.P., de la métallurgie et de la mécanique; lorsqu'elles deviennent cadres commerciales ou administratives d'entreprises, elles sont commerciales plutôt que financières et plus souvent assistantes de publicité que cadres d'exploitation.

On comprend dès lors comment se conjuguent au cours des années 80 le développement de l'activité féminine et la progression des emplois : le secteur tertiaire multiplie les emplois de cadres et les professions intermédiaires requérant des qualifications détenues par les femmes diplômées; dans le même temps, les professions très masculinisées caractéristiques du B.T.P. ou de la sidérurgie se raréfient. Cette "nouvelle donne" s'adresse essentiellement aux femmes les plus diplômées, dont les possibilités de choix professionnels s'étendent et qui bénéficient ainsi de leur "investissement" en formation. Par contre, elle n'avantage d'aucune manière les titulaires de diplômes moins élevés, confrontées à des difficultés encore plus aiguës que leurs homologues masculins. En témoignent les taux de chômage respectifs des uns et des autres : en 1990, 14,8% des femmes actives sont chômeuses contre 8,4% des hommes (au niveau CAP/BEP, les taux de chômage sont respectivement de 16,7% et 7,1%).

Christine FOURNIER

BIBLIOGRAPHIE

Florence Audier, "Secteurs d'activité économiques et emploi des jeunes à la sortie du système éducatif" *Formation-Emploi*, n°31, juillet-septembre 1990.

Catherine Bédoué, "Le niveau de diplôme des ouvriers et des employés : la place des jeunes de niveau V.", *Formation-Emploi*, n°33, janvier-mars 1991.

Monique Bonneau, "Le niveau de diplôme dans les secteurs d'activité", *Formation-Emploi*, n°33, janvier-mars 1991.

CERECQ./DEP./INSEE, bilan Formation-Emploi 1988, INSEE *Resultats*, n°127, *Emploi-Revenus*, n°22, avril 1991, 69 p.

Chantal Cossalter, *Renouvellement des qualifications et de la gestion des ressources humaines dans les banques et les assurances*, Collection des Études n°53, février 1990.

Jean-Claude Dutailly, "La diffusion des diplômes dans la population active", *Bref* n°42, avril 1989.

François Pottier, "L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur" *Bref* n°82, décembre 1992.